

Le CCU à la recherche de membres bénévoles

Le comité consultatif de l'urbanisme (CCU) de Sainte-Pétronille est à la recherche de nouveaux membres bénévoles.

Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire. La mise sur pied d'un CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions d'urbanisme. Dans certains cas, les élus et les citoyens peuvent en plus fournir une expertise spécifique ou refléter les intérêts de certains groupes socio-économiques concernés par le développement commercial, la protection de l'environnement, la conservation du patrimoine, etc.

Source: <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/comite-consultatif-urbanisme/>

Les rencontres sont mensuelles (s'il y a des dossiers à traiter) et se tiennent en soirée.

Si jamais vous manifestez de l'intérêt à intégrer le CCU, prière de transmettre votre intention et votre curriculum vitae par courriel au directeur général de la municipalité, M. Jean-François Labbé, à l'adresse suivante:



Club de modélistes ferroviaire de Sainte-Pétronille

Plusieurs amateurs du chemin de fer tel les Frank Sinatra, Johnny Cash, Alexander Reford (directeur des Jardins de Métis) ou le chanteur Neil Diamond, propriétaire des trains Lionel-American Flyer, ont partagé leur passion du modélisme ferroviaire avec plusieurs autres milliers d'amateurs du miniaturisé comme hobby-loisir.

Les éléments de base d'un circuit électrique-électronique, la planification et la création de réseau, la création de paysage et de bâtiments à l'échelle agrémentent plusieurs aspects de ce hobby qui est également accessible à tout âge, idéalement de 8 à 88 ans.

Nous avons reçu dernièrement une imposante maquette à l'échelle HO a demi complétée et nous nous demandons si elle pourrait être mise à la disposition d'un potentiel club de modélistes de tous âges qui pourrait être intéressé à partager ce hobby ici-même à Sainte-Pétronille. Les activités de ce loisir se font durant la saison automnale et hivernale habituellement.

Ce projet vous intéresse?

Communiquez avec moi

Yves-André Beaulé au

Les activités COMMUNAUTAIRES à Sainte-Pétronille

L'été est à peine terminé que déjà nous devons penser à la prochaine saison qui s'amène à grand pas, avec ses activités saisonnières et les préparatifs en vue d'une hibernation, paisible pour certains et, pour d'autres, d'une grande fébrilité.

Un été varié et bien rempli

Durant la saison estivale, nous avons constaté une très grande participation au club de Pique Ball sur deux terrains de tennis, et cela tout au long de l'été. Bravo à Robert Paquet et à son équipe de joyeux lurons pour avoir contribué à redonner vie à ces terrains et ainsi à nous garder en forme physiquement.

Sur le plan des aménagements, dans l'aire de repos au bout de la rue Marie-Anne la mise en place de bancs au milieu d'un décor floral fut appréciée des marcheurs : un beau projet d'Éric Bussière et de notre hortultrice Valérie Chevanel et qui s'inscrivait dans la politique des familles et des aînés. En même temps, à la demande de la Fabrique et pour le confort des visiteurs, la Municipalité fournissait des bancs pour notre cimetière : c'est un lieu de paix propice à la réflexion et même à la lecture. Enfin, le long de la Promenade Horatio-Walker on aura pu apprécier la première étape d'un embellissement floral le long du muret bordant le rivage : un complément visuel à ce lieu de détente où se déploie un panorama exceptionnel.

Par ailleurs, nous nous réjouissons du grand succès de l'exposition tenue au cours de l'été dans notre église par un groupe d'artistes de Sainte-Pétronille, sous la direction de Violette Goulet. Un sincère remerciement au groupe de bénévoles sous la direction de Claire Beaulé qui ont permis que l'église reste ouverte tout l'été en accueillant les nombreux touristes, contribuant sans doute à enrichir et à diversifier les visites du patrimoine religieux qui revêt une importance de plus en plus remarquée à l'Île. Bref, une deuxième édition qui laisse espérer une suite... En même temps, tout au long de l'été l'extérieur de notre église fut illuminé le soir, mettant en valeur la beauté de ce bâtiment patrimonial et offrant une sécurité accrue pour les piétons et les amateurs des concerts de musique de chambre à l'église.

Mentionnons aussi qu'en fournissant tables, chaises et système de son, notre Municipalité s'est impliquée dans la célébration du 30^e anniversaire de l'Association bénévole de l'île d'Orléans (l'ABIO) qui s'est tenue au Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans, l'un des joyaux de notre village. Le père Germain Grenon avait généreusement ouvert aux participants les portes de la résidence et des jardins, notamment pour les visites guidées. Rappelons qu'en 1984 ces lieux célèbres furent classés dans l'inventaire des biens culturels et des biens mobiliers de la Province de Québec, à la suite de l'inventaire de Luc Noppen en 1978. C'est aujourd'hui un lieu de retraites fermées et de spiritualité.

Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux d'aménagement du sentier pédestre du boisé de l'église, subventionnés à 80% par deux ministères (le Secrétariat aux aînés et le MAMH), seront enfin en cours de réalisation, pour le grand bonheur des familles et des aînés qui, l'an prochain, pourront y pique-niquer à l'ombre ou y marcher. Les pentes y seront très douces pour permettre un accès aux gens à mobilité réduite. On pourra y entendre les différents oiseaux et admirer les végétaux et, par une passerelle au-dessus du ruisseau, avoir accès au parc de loisirs municipal. Le sentier aboutira éventuellement à une structure permettant la tenue de différentes activités, comme des concerts dans la verdure. Enfin, un éclairage nocturne du boisé est prévu dès l'an prochain. Je remercie encore une fois le Comité du boisé qui, au cours des quatre dernières années, m'a aidé dans l'élaboration de ce projet qui fait partie de notre politique familiale et des aînés.

Activités à venir

Le comité de la fête de l'Halloween s'active sous la direction d'Hubert Beaudry, toujours en collaboration avec la municipalité, pour préparer cette fête du bout de l'île. Suivez-en les annonces.

Pour sa part, la fête des bénévoles et de la reconnaissance de la municipalité envers son monde se tiendra le 30 novembre prochain. Cette année, elle accueillera en primeur les nouveaux citoyens arrivés parmi nous ces deux dernières années. Ils pourront découvrir l'une des facettes de notre politique des familles et des aînés, soit l'accueil et l'intégration.

Par ailleurs, la fête de l'illumination de notre sapin marquant la féerie de Noël est prévue pour le 7 décembre : **À NE PAS MANQUER !** Les annonces par la poste et sur notre site municipal vous en aviseront en temps et lieu.

Enfin, le centre communautaire se prépare à recevoir, après Noël et entre deux parties de hockey, les jeunes et moins jeunes autour d'acquisitions récentes: une table de billard, un jeu de hockey sur table, des jeux électroniques, des décorations sportives, une télé de 55 pouces pour la présentation de films ou autres projections, et d'autres jeux qui feront le bonheur de tous, nous en sommes convaincus. Chapeau aux employés municipaux et à notre directeur général pour cette initiative.

Pour terminer, vous devez vous rappeler que votre participation est toujours essentielle au maintien et l'animation de notre vie communautaire. tout cela est fait pour vous : profitez-en !

Yves-André Beaulé, responsable de la politique de la famille et des aînés, du



Heures d'ouverture de la mairie

Mardi 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Mercredi 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Jeudi 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille
G0A 4C0

Tél. : 418 828-2270

Fax : 418 828-1364

Courriel :

jflabbe@stepetronille.com

CUEILLETTE DE FEUILLES

Veillez noter que la cueillette des feuilles se fera les 24 et 25 octobre ainsi que les 7, 8, 14 et 15 novembre prochains. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. **Notez bien qu'il faut accumuler dorénavant vos feuilles dans des sacs en papier uniquement. Les sacs en plastique ne seront plus cueillis par les éboueurs.**

ABRIS TEMPORAIRES

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abris d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

PHOTOS RECHERCHÉES

Dans le but de produire un aménagement décoratif pour la grande salle du centre communautaire Raoul-Dandurand, nous sollicitons votre aide afin de trouver d'anciennes photos de la patinoire municipale. La priorité est accordée à l'époque où elle était placée à l'avant du centre communautaire.

Si jamais vous en avez votre possession prière de contacter M. Jean-François Labbé au 418 828-2270 ou par courriel à jflabbe@stepetronille.com

À LA SUITE DE LA SUGGESTION DU REPRÉSENTANT DE LA FABRIQUE DE
SAINTE-PÉTRONILLE, M. YVES-ANDRÉ BEAULÉ, TEXTE POUR LES
PUBLICATIONS LOCALES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Par : Gisèle Gallichan, Gilles Normand et Robert McKenzie, journalistes et
Jocelyn Saint-Pierre, historien

« *La beauté naturelle et la tranquillité qui fait du bien de l'île d'Orléans* »
(Fernand Renault, octobre 2018)

Le mardi 10 septembre, quelques proches, ami-e-s et ancien-ne-s collègues du journaliste Fernand Renault ont porté ses cendres en terre, dans le cimetière de Sainte-Pétronille, en un moment de recueillement chargé d'émotion et de souvenirs.

Fernand Renault est décédé en novembre 2018, à l'âge de 91 ans, à Ottawa où il a passé les dernières décennies de sa vie. Profondément attaché à son île d'Orléans, il a tenu à être inhumé dans le lot familial à Sainte-Pétronille, avec ses parents, avec sa première épouse rencontrée en Angleterre, et la mère de celle-ci. Infatigable globe-trotter jusqu'à l'aube de ses 90 ans, Fernand Renault a eu une carrière journalistique qui l'a mené d'Ottawa (journal *Le Droit*) à Montréal et à Québec (journal *The Montreal Star*), puis à Londres (Radio-Canada).

À Québec, il a été correspondant parlementaire pour le *Montreal Star*, de 1954 à 1961; il était, en même temps, le correspondant du magazine *TIME*. Pendant ses années à suivre les activités politiques et parlementaires à Québec, il choisit de vivre à Sainte-Pétronille, faisant aménager un appartement à l'étage de la maison de ses parents, située sur l'escarpement qui surplombe la rue Horatio-Walker.

Mentionnons ici que les journalistes, à cette époque, travaillaient sans ordinateur, sans cellulaire ni télécopieur et ceux des médias écrits dont les salles de rédaction principales n'étaient pas dans la Capitale (c'était le cas de M. Renault), devaient envoyer leurs textes par télégraphe du CN-CP qui avait un petit bureau, ouvert le jour seulement, au sous-sol du parlement. Le soir, ils devaient courir, avant leurs heures de tombée respectives (deadlines), jusqu'à la traverse Québec-Lévis, où se trouvaient les bureaux permanents du télégraphe.

M. Renault avait alors trois éditions quotidiennes de son journal, à alimenter en informations du Parlement. Il a ajouté à sa tâche professionnelle des responsabilités de services à ses collègues des autres médias accrédités, en acceptant, entre autres charges, celle d'être leur président pendant plus d'un an.

Comme vice-président et président de la Tribune de la presse, il a vécu la pénible expulsion du journaliste Guy Lamarche, représentant le journal *Le Devoir*

par le premier ministre Maurice Duplessis, outré par la divulgation du scandale du gaz naturel, en juin 1958; il a travaillé pendant plusieurs mois à obtenir un consensus des membres de la Tribune de la presse sur un acte d'incorporation qui allait désormais protéger juridiquement l'institution et ses journalistes face à de tels abus; il a connu la fébrilité médiatique entourant les décès des premiers ministres Duplessis et Sauvé à quelques mois d'intervalle, la désignation d'un successeur, puis les élections qui ont mis fin au règne de l'Union nationale en portant au pouvoir l'équipe dite du tonnerre de Jean Lesage.

En 1961, M. Renault est devenu correspondant (radio et télé) de Radio-Canada, à Londres. Puis, après avoir servi comme directeur de l'Information à la Délégation générale du Québec à Londres et ensuite à la Délégation générale du Québec à New York, il a poursuivi sa carrière, à partir de 1972, dans la fonction publique fédérale. Il a été directeur des communications à Pêches et Océans Canada et, en fin de carrière, conseiller principal à la Direction générale des Affaires internationales.

Retraité en 1997, à 70 ans, il a donné libre cours à sa passion des grands voyages en parcourant le globe, enrichissant sa culture déjà vaste et appréciée de tous.

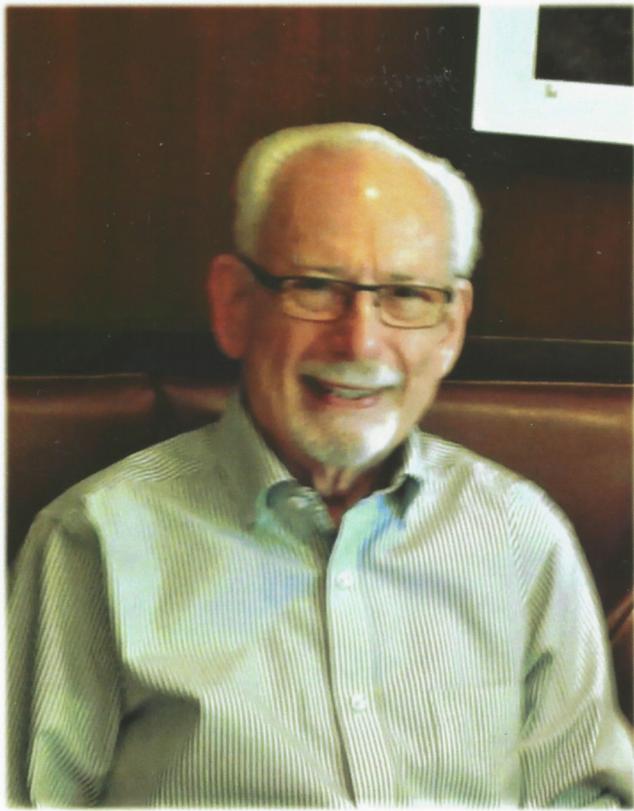
Le journaliste Fernand Renault a été honoré de la médaille de l'Assemblée nationale en 2011 et il a été proclamé membre honoraire émérite de la Tribune de la presse du Parlement de Québec, en 2016.

Un être noble et digne de l'avis de tous et toutes, profondément aimé de ses ami-e-s, et un confrère hautement respecté de tous et toutes les journalistes ancien-ne-s et actuel-le-s qui l'ont soit côtoyé ou soit tout simplement connu.

Dans une dédicace de l'ouvrage *L'Île d'Orléans* de Pierre-Georges Roy, donné en héritage, il a inscrit, un mois avant sa mort : « *Avec toute l'émotion que j'éprouve à la pensée des moments heureux que j'ai vécus dans la beauté naturelle et la tranquillité qui fait du bien de l'Île d'Orléans* ». Il y repose maintenant à jamais.

Gisèle Gallichan, Gilles Normand et Robert McKenzie, journalistes et Jocelyn Saint-Pierre historien

Note : M. Saint-Pierre est l'auteur de deux ouvrages sur l'Histoire de la Tribune de la presse du Parlement de Québec



FERNAND RENAULT (1927-2018)



Début 1961, de gauche à droite : Marcel Thivierge *Le Devoir*, Gérard Fecteau *CFCM-TV*, Fernand Renault *Montreal Star* et Jean Lesage, nouveau premier ministre du Québec (photo d'Yves Tessier, archives Tribune de la presse)



Le mardi 10 septembre 2019, au cimetière de Sainte-Pétronille, dans l'ordre habituel : l'historien Jocelyn Saint-Pierre et les ami-e-s de M. Renault, le conjoint de Mme Jocelyne Pelchat, M. Gordon Guiry, Mme Jocelyne Pelchat, M. Raymond Bourgeois, sa conjointe Mme Claudine Savoie, et les journalistes Gisèle Gallichan, Gilles Normand et Robert McKenzie.

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jean-François Labbé, de la susdite municipalité,

Que le rôle triennal d'évaluation foncière, 2019, 2020 et 2021 du village de Sainte-Pétronille qui, en 2020, sera en vigueur pour son deuxième exercice financier, a été déposé à mon bureau le 11 septembre 2020 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'ouverture.

Que conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la loi.

Que pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant ;

Être déposée à la mairie ou y être envoyée par courrier recommandé au 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, G0A 4C0 ;

Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la mairie ;

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 002-97 de la MRC de l'Île d'Orléans et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11^e jour de septembre 2019

Jean-François Labbé
Directeur général / secrétaire-trésorier

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE
ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que le 3 septembre 2019, le Conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT # 422 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LE ZONAGE, LE LOTISSEMENT ET LA CONSTRUCTION DANS LE VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE NUMÉRO 175 RELATIVEMENT AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES À L'ÉMISSION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Ce règlement a été approuvé par la MRC l'Île d'Orléans, le 12 septembre 2019 et entre en vigueur le 12 septembre 2019, tel qu'en fait foi le certificat de conformité délivré ce même jour par Chantale Cormier, secrétaire-trésorière.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du directeur général de la Municipalité.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier



L'Halloween des Petits...

C'est samedi après-midi
De 2h à 4h, le 26 octobre

Nouvelle formule: pas de parade monstre !

Les Petits « passent l'Halloween »
de maison en maison,
accompagnés de leurs parents

Le parcours :

les rues du Quai, Laflamme et Gagnon,
et le chemin Royal entre « du Quai » et « de l'Eglise »

Des activités-surprises le long du parcours :

ateliers de maquillage des Petits,
de photographies des costumes

Les citrouilles ! Les maisons qui accueillent
les Petits pour leur offrir des bonbons
l'indiquent par une citrouille bien en vue

(en cas de pluie : la fête sera remise au lendemain...)

